



DÉCLARATION CONJOINTE DES MINISTRES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Compétences pour l'avenir

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et du marché du travail veilleront à ce que les Canadiennes et les Canadiens disposent des moyens pour réussir professionnellement et pour participer pleinement à la société. Une meilleure réussite professionnelle pour les Canadiennes et Canadiens et une plus grande adaptation aux besoins des employeurs dans l'ensemble du pays, aujourd'hui et demain, renforceront la compétitivité économique.

Le colloque *Compétences pour l'avenir* a rassemblé les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et du marché du travail et des leaders du secteur des affaires, du milieu syndical, du milieu universitaire, d'organisations étudiantes et d'autres intervenants afin d'engager un dialogue sur les pratiques prometteuses en matière de formation et d'explorer des façons novatrices d'améliorer l'adéquation entre les systèmes d'éducation et de formation et les marchés du travail afin de mieux répondre, tant aux besoins des personnes, qu'à ceux des entreprises.

Les ministres provinciaux et territoriaux savent que leur colloque n'est qu'une étape dans le déploiement d'efforts continu qui doivent être menés pour veiller à ce que la population canadienne puisse acquérir les compétences dont elle a besoin et que les marchés du travail au Canada soient en mesure de s'adapter efficacement aux changements accélérés qui marquent le monde du travail du xxi^e siècle.

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et du marché du travail ont ainsi convenu d'unir leurs efforts pour s'assurer que les systèmes d'éducation et de formation des provinces et des territoires continuent d'innover et que notre économie demeure l'une des plus concurrentielles au monde.

Leur action s'articulera autour de trois principes fondamentaux :

- **Des parcours vers la réussite professionnelle**
Les systèmes d'éducation et de formation professionnelle doivent offrir un éventail d'options souples pour permettre aux Canadiennes et Canadiens d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir sur le marché de l'emploi.
- **Des partenariats pour renforcer l'adéquation des compétences**
Les partenariats et le rapprochement avec le secteur des affaires, le milieu syndical et les fournisseurs services d'éducation et de formation sont essentiels à la synergie entre les systèmes d'éducation et de formation et les marchés du travail du Canada.
- **Des choix éclairés**
L'accès à des données fiables, pertinentes et à jour sur l'éducation et le marché du travail est essentiel pour aider les Canadiennes et Canadiens à faire des choix de carrière éclairés et pour permettre aux gouvernements et aux entreprises de prendre des décisions fondées sur des faits pour préparer l'avenir.

Les activités pancanadiennes suivantes seront lancées dans le cadre des efforts continus menés par les provinces et les territoires pour rapprocher l'éducation et la formation professionnelle des besoins du marché du travail afin que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens aient les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

- En tirant parti du succès de *Compétences pour l'avenir*, les ministres provinciaux et territoriaux mettront en commun des modèles porteurs pour appuyer l'adéquation entre les systèmes d'éducation et de formation et les besoins du marché du travail. Tous les gouvernements pourront avoir accès à ces idées novatrices. Les ministres présenteront leurs conclusions aux premiers ministres provinciaux et territoriaux.
- Pour appuyer l'adéquation des compétences et l'amélioration des données sur le marché du travail, les partenariats seront élargis afin de veiller à ce que toutes les parties intéressées aient à leur disposition des données précises et à jour. Les domaines d'intérêt commun avec le gouvernement fédéral sur la manière de favoriser au mieux la collecte et l'analyse des données sur le marché du travail seront explorés.

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et du marché du travail recommanderont également aux premiers ministres provinciaux et territoriaux que les provinces et les territoires se réunissent de nouveau pour veiller à la réalisation des progrès et mesurer la réussite des deux initiatives, ainsi que pour poursuivre le dialogue visant à définir les prochaines actions.